

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 DECEMBRE 2023

**Date de convocation : 08/12/2023**  
**Date d'affichage : 08/12/2023**

**Nombre de conseillers en exercice : 23**  
**Présents : 19 dont 1 pouvoir**  
**Votants : 20**

**Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente minutes,**

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel - Maire

**Etaient présents** : M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – Mme COCHARD Aurore – M. HERBAUT Jean-Jacques – Mme CAIL Marie-Béatrice - M. LEMIRE Régis – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne - M. DELVALLEE Pascal - Mme CHANDELIER Sylvie – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie - Mme VANDY Hélène – Mme BORGES Perrine – M. BEAUVILAIN Dylan - Mme CAVRIL Isabelle – M. DELON Patrick

**Etaient absents excusés** :

Mme CRETON Stéphanie a donné son pouvoir à Mme COCHARD Aurore  
M. ANCELET Benoît – M. LEBRUN Willy – M. DUPONT Jérôme

**OBJET : Bilan annuel des acquisitions et des cessions**

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2023, retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2023 sont les suivantes :

**Immeubles - cessions :**

• **Centre Lecouvez :**

- Rue du Bois Georges 59138 PONT SUR SAMBRE,
- cadastré section B n°907 en partie (nouvellement cadastrée B n°1105)
- Descriptif du bien : Composé de 2 bâtiments sur une parcelle de 5315 m<sup>2</sup>.  
Chaque bâtiment est composé de :
  - 1 entrée
  - 2 salles de 60 et 20m<sup>2</sup>
  - 1 cuisine
  - 1 salle de douches collective
  - 10 chambres sur 2 étages
  - 2 WC dans l'un, 3 dans l'autre
  - 1 bureau
  - 1 buanderie
- Vendu 132 000 € au profit de la SCI TPN.

- Bâtiments qui ne sont plus utilisés par la municipalité pour la réalisation d'un centre d'hébergement et de soins méthodique pour enfants autistes

- **Ateliers municipaux :**

- 20 rue des écoles – 59138 PONT-SUR-SAMBRE
- Section AD 456, AD 455, AD 458, AD 457
- Descriptif du bien : Maison individuelle de 130 m<sup>2</sup>
  - Superficie du terrain : 988 m<sup>2</sup>
  - Grange et hangar de 570 m<sup>2</sup> avec dalle béton
  - Cour goudronnée
  - Rez-de-chaussée : couloir donnant sur 2 belles pièces + cuisine + salle d'eau + WC
  - 1er étage : pallier donnant sur 4 belles chambres
  - Grenier aménageable
  - Cave
- Ensemble vendu au prix 115 000 € au profit de Monsieur Alexandre BERTAUX
- Bâtiments qui ne sont plus utilisés par la municipalité. Ils seront réhabilités en logement locatif et stockage pour de l'évènementiel.

**Immeubles – acquisition :**

- **Terrains Rue Bel Air**

- Rue de Bel Air – 59138 PONT SUR SAMBRE
- Section AB n°124, AB n°190, AB n°191, AB n°279 et AB n°280
- Descriptif : terrains nus d'une superficie totale de 2693 m<sup>2</sup>
- Acquisition par voie de préemption au prix de 2 000 €
- Objectif : aménagement d'un parking à proximité de l'église pour sécuriser les lieux

- **Parcelle AD n°265**

- Rue du 8 Mai 1945 – 59138 PONT SUR SAMBRE
- Section AD n°265
- Terrain d'une superficie totale de 7833 m<sup>2</sup> avec hangar industriel et maison d'habitation
- Acquisition d'un bien sans maître : propriétaire décédé depuis plus de 30 ans – succession non réclamée – l'Etat n'est pas entré en possession de ces biens.
- Objectif : création d'un groupe scolaire

**Le Conseil Municipal,**

**Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,**

**Avec 20 VOIX POUR**

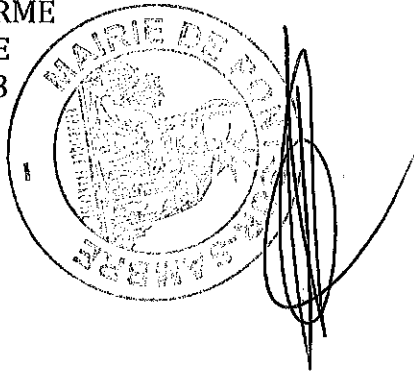
**Valide le bilan annuel des acquisitions et des cessions 2023.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le  
Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

Envoyé en préfecture le 20/12/2023  
Reçu en préfecture le 20/12/2023  
Publié le  
ID : 059-215904673-20231219-2023\_49-DE



ET ONT LES MEMBRES PRESENTS  
SIGNE LECTURE FAITE  
POUR COPIE CONFORME  
A PONT SUR SAMBRE  
Le 19 décembre 2023  
M. DETRAIT - Maire



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



ID : 059-215904673-20231219-2023\_49-DE